



VILLE DE L'ISLE ADAM

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :	Ville de L'Isle-Adam 45 Grande Rue 95290 L'ISLE-ADAM
Représentant du pouvoir adjudicateur :	Monsieur le Maire de la Ville de L'Isle-Adam
Type de marché :	Marché Public de fournitures
Objet :	ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE VIRTUALISATION DE SERVEURS ET DE SAUVEGARDE
Procédure de passation :	Procédure adaptée avec publicité. Application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Caractéristiques principales :	<p>La présente consultation concerne l'acquisition d'une solution de virtualisation de serveurs et de sauvegarde. La description des fournitures et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).</p> <p>Classification CPV : 30200000-1 - Matériel et fournitures informatiques 48822000-6 - Serveurs informatiques 48780000-9 - Logiciels de gestion de système, de stockage et de gestion de contenu</p> <p>Le marché n'est pas décomposé en lot. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Il n'y a pas de variantes obligatoires.</p> <p>Les entreprises intéressées devront télécharger le dossier de consultation sur le « profil acheteur » de la commune de L'Isle-Adam en utilisant le lien suivant : http://www.marches-publics.info/accueil.htm</p>
Documents devant être transmis par les candidats au marché :	Les éléments à transmettre sont détaillés dans le règlement de la consultation.
Date limite de réception des offres :	Le 2 novembre 2018
Adresse où les offres doivent être transmises :	Les propositions des entreprises peuvent être transmises uniquement par voie électronique sur la plateforme https://www.marches-publics.info/ Le candidat qui transmet son dossier peut également transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD/USB) dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.
Critère intervenant au moment de l'étude des pièces de candidature :	Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
Critères de jugement des offres	Critères de sélection des offres : 1 - Valeur Technique : 40% 2 – Prix : 40% 3 – Délai d'exécution : 20%

	En application de l'article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier le contenu des offres avec les 3 candidats les mieux classés après analyse des offres.
Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :	Renseignements techniques et administratif : sur le profil acheteur : https://www.marches-publics.info/
Visite sur site :	/
Date d'envoi à la publication :	Le 12/10/2018